

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 Mars 2026

PROCÈS VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de Mars, les membres du Conseil municipal de la Commune de BEYRIE-SUR-JOYEUSE, se sont réunis à 21h à la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilbert DUBLANC et sur la convocation qui leur a été adressée le 16 octobre 2025.

Mme Eugénie Lacaze est désignée **secrétaire de séance**

Membres excusés : Mrs Thomas Elissondo-Julien Tocoua

PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Aucune observation n'étant effectuée sur le PV du Conseil municipal du 12/12/2025, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

CFU 2025

Le conseil municipal ne statue plus que sur le seul compte financier unique, et une seule délibération est à présent nécessaire.

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	279 337.54 €	341 895,28 €
Section d'investissement	947 617.11 €	950 291.19€

Le maire quitte la salle, M. POCHELU, 1^{er} adjoint, fait procéder au vote.

La délibération approuvant le compte Financier Unique est votée à l'unanimité par les conseillers.

Cantine scolaire

Actuellement le prix est à 2.80 €. Le Maire propose une augmentation de 5 centimes.

La délibération fixant le prix des repas de la cantine à 2,85 € est approuvée à l'unanimité par les conseillers.

RECRUTEMENT SECRETAIRE DE MAIRIE

L'actuelle secrétaire de Mairie ayant choisi de démissionner de son poste avec pour effet la date du 28/02/2026 en lien avec le CdG un recrutement a été lancé.

Les Auditions se sont déroulées le 23/02/2026.

Quatre candidates étaient convoquées l'une d'entre elles s'est désistée.

Il en ressort :

- Deux candidates exercent la même activité sur des communes. L'une n'est disponible qu'en Septembre 2026, l'autre pourrait l'être rapidement après son délai de préavis. Après analyse des auditions et concertation la candidature de la secrétaire disponible immédiatement est retenue. La commission se propose de la rencontrer très rapidement.

CONTINUITÉ DE SERVICE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

En l'absence de la Secrétaire de Mairie démissionnaire il convient d'assurer une continuité de Services pour différentes missions :

- La mission de coordination du recensement,
- Le bilan financier du mandat pour la préparation du débat d'orientation budgétaire-Vote du CFU
- Le tuilage/tutorat potentiel du prochain agent occupant le poste de SGM.

Une délibération doit être prise pour donner un cadre réglementaire à la mission de Mme Ibar nommée pour assurer ladite continuité de service. Le Maire expose au Conseil la délibération et la proposition de rémunération. Celle -ci est adoptée à l'unanimité

COMMISSION CCID

La Commission s'est réunie le 23 Février 2026 à 20h30. Aucune remarque n'a été formulée sur les fichiers de la DGFIP projetés

Le Maire précise qu'une administrée souhaite remercier la Commission et le Conseil Municipal pour la prise en compte et le retour au classement initial de son habitation.

VOIRIE 2026

Mr Larramendy Adjoint en charge de la Voirie présente le devis Fauchage 2026. Il s'élève à 12 240€ Ttc. Mr Larramendy fait remarquer au Conseil qu'il est au même montant que 2025. Il est adopté à l'unanimité moins une voix Mme Lacaze n'ayant pas souhaité prendre part au vote.

Le Maire rappelle que sur la RD8, à nouveau un tassement différentiel suite aux intempéries de ce début d'année s'est produit au lieu-dit Sourcaya. Le CD 64 prévoit une reprise en grave bitume dans un premier temps et des études de sol pour déterminer l'origine du problème.

RECENSEMENT 2026

Il a eu lieu du 15 Janvier au 15 Février 2026. Les résultats sont attendus pour la fin d'année 2026. Le Maire déplore qu'un certain nombre d'habitants n'ait pas souhaité se recenser. Il rappelle qu'un certain nombre de Dotation de l'Etat sont induites du Recensement.

PLR

Mr Daniel Amestoy délégué avec Mr Julien Tocoua expose au conseil que le PLR V2 a été adopté en séance du Conseil le 12 Décembre 2025. Il s'avère qu'une confusion avec les services de la CAPB s'est produite car en retour nous avons reçu la V1. Après échange avec les services de la CAPB et Mr Tocoua c'est bien la V2 qui est retenue.

TE 64

Mme Lannemayou, Adjointe déléguée au TE64 fait part au Conseil du débat d'Orientation Budgétaire.

Elle précise également que le reversement de la TCCFE vers les communes passera de 70 à 65%.

Suite à une proposition du premier ministre concernant la Décentralisation une motion déjà votée par l'ensemble des délégués du TE64 est proposée au Conseil. Il s'agit de renoncer au projet de confier aux Départements, le rôle de chef de file des réseaux de proximité, notamment en matière énergétique, de maintenir les compétences du bloc communal, en conformité avec l'esprit du nouvel acte de décentralisation qui ne doit pas remettre en cause une organisation et une ingénierie qui fonctionnent et qui ont fait la preuve de leur efficacité.

La motion n'ayant pas fait l'objet de remarques est adoptée à l'unanimité.

ECOLE

Le prochain Conseil d'Ecole est programmé pour le Lundi 30 Mars 2026 à 18h15 à la Mairie.

Mila Kolore a réalisé la peinture de fresques aux WC extérieur de l'Ecole Communale. La facture est de 1 008€ Ttc.

Divers : Une dégradation a été constatée sur la murette en pierre du fronton en partie arrière. Il est demandé à l'Entreprise Begorre de la reprendre.

STEP

Suite à des remarques il a été demandé à la CAPB de remettre en parfait état d'entretien la station. Suite à échange avec Mr Dufau responsable Secteur CAPB il a été procédé à l'empierrement de la voie d'Accès, le débroussaillage des abords. Celui-ci précise que dorénavant la Station sera entretenue par ses services.

FIBRE

Plusieurs demandes d'administrés font état de difficultés pour l'obtention d'une connexion fibre. Il est rappelé qu'il existe une fiche contacts récapitulant les différentes étapes à suivre. Un exemplaire de cette fiche sera également envoyé aux Conseillers.

RESEAU ORANGE

Suite à la tempête Nills un certain nombre de Supports sont tombés. Le jour même il a été fait une déclaration auprès d'Orange pour leur remplacement. Un échange a eu lieu également entre Mr Dulon directeur Régional Orange et le Maire pour une remise en état rapide du réseau.

COMMISSION BOIS DE MIXE

Le compte rendu de la dernière réunion en date du 3 Mars 2026 est fait par Mr Paxkal Moustirats délégué à la Commission Bois de Mixe. Les comptes financiers sont positifs et approuvés à l'unanimité. Il fait état des prochains projets :

- Projet d'Aménagement du Bois
- Projet de Peinture du mur intérieur de la Cabane
- Les prochaines différentes phases de travaux sont exposées avec le financement mobilisable possible mais seront reportées faute de temps sur la prochaine mandature.

Le président en exercice du Syndicat a annoncé ne pas se représenter aux prochaines élections. Une nouvelle équipe sera en charge de ce syndicat à partir du mois d'Avril.

URBANISME

CUi2500019 17/12/2025	Notaires SAINT-PALAIS Parcelles B1478-1482	Aincy
--------------------------	---	-------

CUi 2600001 12/01/2026	Notaires SAINT-PALAIS Parcelles B0377-0379-1390-1522	Elicatia
CUi 2600002 14/01/2026	NOTAIRES SAINT-PALAIS Parcelles A 1083-1260	Achiriboroa
DP2500014 29/12/2025	Mme BOUTEILLER Catherine	Véranda

PC 2500004 07/01/2026	Saves Jean Denis	Abris Voitures
PC 2500005	Delépine Frank	En Attente Arbitrage
PC 2500006 03/02/2026	Lavigne Marie Hélène	Maison Individuelle

COLOMBARIUM

Une demande d'Achat d'un cave-urne a été faite au Colombarium communal. Cette demande est validée pour la somme de 800€ correspondant au coût initial de la mise en place. Il ne reste plus que deux cave-urnes de quatre places de disponible.

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

La loi harmonisant le mode de scrutin aux élections municipales 2026 dans les communes de moins de 100 habitants est parue fin Mai 2025 au Journal Officiel de la République après avoir été déclarée conforme à la Constitution.

- Mode de Scrutin : Scrutin de liste (Fin du Panachage)
- Composition de la Liste : Parité obligatoire (tolérances liste incomplètes)

Une seule liste est en lice pour ce scrutin municipal 2026. Le Maire rappelle que ce scrutin doit être organisé par le Conseil municipal en exercice.

Il convient de désigner les équipes du matin et d'après-midi :

- Le Matin : Mmes Belleau-Othéguy-Mrs Larramendy-Sallaberry-Elissondo-Dublanç
- Après-Midi : Mmes Lannemayou-Lacaze-Mrs Lucu-Marian-Moustirats-Maintenu-Amestoy

DIVERS

Mr Pochelu a fait une demande d'autorisation de prolongement de busage pour améliorer l'accès à son bâtiment lors de ses différentes livraisons par camion. Cette autorisation lui a été accordée. Il précise qu'il prend à sa charge l'entièreté des travaux.

Mr le Maire remercie tous les membres du Conseil Municipal pour l'engagement, la disponibilité et la qualité des débats tout au long de cette mandature. Un remerciement tout particulier est adressé aux conseillers qui vont quitter cette assemblée pour respecter cette loi de parité à savoir Julien Tocoua-Sylvain Sallaberry-Beñat Larramendy Adjoint en charge de la Voirie depuis 12 ans et conseiller municipal depuis 31 ans.

A 22h30, les conseillers n'ayant plus de questions, la séance est levée.

